

Toile carcérale, répression et militantismes en Palestine

*Stéphanie Latte Abdallah (CNRS /Centre de Recherches Internationales,
SciencesPo, Paris, WAFAW)*

Le passage par les prisons israéliennes n'est pas en Palestine une expérience marginale. Qu'elle soit liée à un militantisme actif et durable dans un parti ou à la participation ponctuelle à des manifestations, à un soulèvement, l'expérience de la prison marque les histoires personnelles et collective.

La détention n'est pas, le plus souvent, un moment circonscrit dans les trajectoires : plusieurs séjours en prison se succèdent, les allers-retours sont fréquents entre l'intérieur des établissements carcéraux et l'extérieur sauf lorsque les peines sont particulièrement longues. La lourdeur des condamnations étant une caractéristique majeure du système pénal israélien vis-à-vis des Palestiniens. Le temps carcéral n'est donc pas ici un temps clos. Cette répression massive par le carcéral constitue une violence continue dans un contexte d'entre-deux permanent entre guerre et paix, que l'on retrouve dans d'autres situations de colonisation de peuplement (Blévis, 2013).

L'univers carcéral est omniprésent dans la société palestinienne. L'emprise de la prison et de la justice militaire sur les territoires occupés a ainsi été qualifiée de « carcéralisme » (Hajjar, 2005).

Les arrestations ont en effet été massives lors de la première Intifada (1987-1993), puis à nouveau pendant la seconde (2000-2006). Elles ont constitué une politique que l'on peut qualifier de tout carcéral ou, en reprenant les termes de Loïc Wacquant pour décrire les politiques américaines d'incarcération massive, de « gouvernement par le carcéral » (Wacquant, 2009) qui a eu et a un rôle

central dans la répression de la résistance à l'occupation des territoires, et donc dans son maintien et dans la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie. Depuis 1967 jusqu'à présent, il est estimé que 40% des hommes palestiniens vivant en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza ont été détenus (Latte Abdallah 2015). Au 30 avril 2016, les prisonniers politiques palestiniens en Israël (nommés « détenus de sécurité » par les autorités israéliennes) étaient 6295 selon l'ONG israélienne B'Tselem¹ et 7000 au 1^{er} avril selon l'ONG palestinienne Addameer².

Ce que j'ai nommé une *toile carcérale* qui peut être définie comme la possibilité « juridique » d'incarcérer quasiment tous les Palestiniens, hommes et femmes, à partir de 12 ans a été tissée sur les territoires palestiniens, et tout particulièrement aujourd'hui sur la Cisjordanie. Ainsi, par exemple, tous les partis politiques figurent sur la liste des organisations illégales qui n'a cessé de s'élargir pour inclure des structures sociales et civiles de plus en plus nombreuses (associations, ONG, etc.), sans qu'aucune n'en soit enlevée. Même le Fatah, artisan d'Oslo et base de l'Autorité palestinienne (AP), déclaré "organisation terroriste" en 1986, en fait toujours partie (Machsom Watch, 2008). Si peu de gens sont à présent arrêtés pour leur seule affiliation au Fatah, cette possibilité existe et elle a été largement utilisée lors de la seconde Intifada (2000-2005). Cette *toile carcérale* est à la fois une réalité et une virtualité qui est activée en fonction de la situation et des besoins des services de renseignements³.

L'objet de cet article est d'analyser sur la période très contemporaine (depuis les accords d'Oslo) les effets de la contrainte carcérale, d'une part, sur la socialisation et l'action politique et citoyenne en détention et à l'extérieur et, d'autre part, sur les processus de transformation de l'engagement et de désengagement. Enfin, je montrerai comment le consensus autour de la « cause sacrée des prisonniers » a récemment fédéré de nouvelles formes de lutte et d'engagements entre l'intérieur et

¹ B'Tselem prend en compte tous les Palestiniens détenus habitant les Territoires occupés (inculpés, condamnés, détenus administratifs ou, depuis 2002, "combattants illégaux"). Depuis août 2008, ces statistiques incluent également les détenus palestiniens de Jérusalem-Est. Ces chiffres, cependant, ne comprennent pas les Palestiniens citoyens d'Israël et les prisonniers de droit commun. Ces statistiques sont celles fournies à B'Tselem par le service des prisons d'Israël.

² La différence entre ces deux chiffres est due à l'inclusion des Palestiniens citoyens d'Israël qui sont considérés comme des "détenus de sécurité".

³ Voir sur ce point Latte Abdallah, 2011, 2015.

l'extérieur des établissements carcéraux. Pour ce faire je prendrai en compte tout à la fois les contextes spécifiques du conflit et de l'incarcération politique des Palestiniens depuis deux décennies et les trajectoires biographiques de militants, en prêtant attention aux moments du cycle de vie.

L'étude du rôle de la répression dans d'autres contextes a en effet mis en lumière l'ambivalence et la diversité des réponses apportées par les militants à la contrainte répressive en fonction de leurs ressources, de leurs trajectoires, de leur mode d'engagement et des périodes historiques (cycles et répertoires de mobilisation) (Latte Abdallah, 2009 et 2011 ; Combes, Fillieule, 2011 ; Uysal, 2013 ; Cheynis, 2013 ; Larzillière, 2013).

J'ai choisi de baser mon propos sur onze trajectoires militantes informées des 85 autres collectées auprès d'anciens détenus politiques⁴ qui rendent compte de la diversité des engagements des ex-détenus ou liés à la détention aujourd'hui.

SOCIALISATION POLITIQUE EN DETENTION ET CITOYENNETES

Si l'incarcération a constitué pour l'Etat israélien un mode de gouvernement des Palestiniens des Territoires, cette expérience a été construite par les Palestiniens depuis les prisons d'abord, et en lien avec l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) ensuite, comme une expérience nationale centrale à travers la constitution dans les années 1980 d'une entité politique, le Mouvement des prisonniers politiques palestiniens (Nashif, 2008). Cette entité politique a coordonné les luttes en détention et avec les partis politiques dehors, de même qu'elle a participé à encadrer le temps passé en prison. En Palestine, les travaux sur la socialisation carcérale des prisonniers politiques ont montré le rôle clef de la formation politique pendant les années de

⁴ Entre 2008 et 2016, 85 entretiens biographiques et semi-directifs ont été réalisés avec des anciens prisonniers, hommes (48) et femmes (37), de plusieurs générations. Auxquels s'ajoutent une centaine d'entretiens avec des avocats, des personnes travaillant dans les ONG palestiniennes, israéliennes et internationales mobilisées sur l'incarcération en Israël, des fonctionnaires du ministère (palestinien) des prisonniers et des ex-détenus. Les entretiens ont duré entre 2 et 7 heures et ont été conduits en plusieurs fois. La plupart de ces entretiens ont été réalisés en arabe et traduits par mes soins. Les noms des protagonistes ont été changés sauf quand ils avaient un rôle public ou n'avaient pas exprimé ce souhait.

détention (Nashif, 2008 ; Latte Abdallah, 2010 et 2013, Abdo, 2014) tout comme dans d'autres contextes d'incarcération politique (Feldman, 1991 ; Talebi, 2011 ; Combes, Fillieule, 2011). Depuis 1967, pour les hommes comme pour les femmes, les prisons israéliennes ont constitué une « université palestinienne » et un lieu clef de socialisation politique et d'apprentissage militant où le temps a été partagé entre cours et débats dispensés par les différents partis, par les cadres et par ceux détenteurs de savoirs ou d'expériences spécifiques. On y apprend l'hébreu mais aussi, selon les tendances politiques, on peut y recevoir des enseignements sur les droits humains et les droits des femmes, l'histoire des idées politiques, la démocratie, le marxisme, l'histoire des peuples sous occupation, et des cours de religion. Par ailleurs, les détenus pouvaient suivre jusqu'à il y a quelques années un cursus universitaire par correspondance en hébreu à l'université ouverte de Tel Aviv dans certaines disciplines autorisées. Le fait que les détenus soient réunis en fonction des partis auxquels ils appartiennent participe de cette socialisation. Alors que la répression des autorités israéliennes tend à criminaliser toute forme de mobilisation politique dans les territoires palestiniens (Latte Abdallah, 2011 et 2015), en détention, l'administration pénitentiaire (le Service des prisons d'Israël - Shabas) regroupe les détenus selon leur affiliation partisane. Ceux ne déclarant appartenir à aucun parti à leur entrée en prison sont automatiquement mis dans les sections du parti majoritaire, le Fatah. Depuis octobre 2013, cela a concerné un nombre accru de personnes alors que les jeunes détenus en raison de leur participation aux mobilisations et émeutes, puis, depuis octobre 2015, suite à ce qui a été nommé par les Palestiniens « l'Intifada de Jérusalem » ou le « petit soulèvement (*habbeh*) » ou par la presse internationale « l'Intifada des couteaux »⁵ étaient pour la plupart sans appartenance partisane.

Une représentation politique et administrative interne a structuré la vie politique dedans et son articulation avec la vie partisane dehors. Elle encadre les relations et les communications avec

⁵ Une série d'attaques à la voiture bélier tout d'abord à l'automne 2014 puis à partir d'octobre 2015 surtout au couteau et parfois à l'arme à feu ont été déclenchées tout particulièrement dans la ville de Jérusalem par des Palestiniens le plus souvent jeunes et sans affiliation politique affichée. Si ces actes sont loin de ne concerner que la ville sainte, la fréquence des actions, des mobilisations et des arrestations ayant eu lieu à Jérusalem depuis octobre 2015 a donné son nom à cet épisode violent.

l'administration pénitentiaire, tout particulièrement lors de conflits : chaque parti élit un délégué (*mandoub*) qui fait partie du comité national général (*lajneh watanieh 'ameh*) de la prison et le parti majoritaire élit le représentant de l'ensemble des détenus (*mumathel al-'am al mutaql*) qui doit être accepté par le comité. Une série de comités sont en charge des différentes activités à l'échelle des partis (comité de l'éducation, de la sécurité, etc.). Pour les affaires plus administratives, des responsables (*shawish*) de la nourriture, de la promenade, etc. sont également nommés afin d'être les intermédiaires entre le Shabas et les détenus. L'administration pénitentiaire a tenté d'influencer cette organisation et de limiter le militantisme en détention en transférant les plus engagés de prison en prison, en mettant les cadres des partis dans une prison et un quartier à part.

La socialisation politique en détention a été bouleversée par le nouveau management carcéral mis en place à partir de 2003 afin de diminuer le coût du tout carcéral et d'augmenter le contrôle des prisonniers (Latte Abdallah, 2011 et 2015). Au moment de la répression de la seconde Intifada, ces établissements pénitentiaires ont en effet été progressivement déplacés des territoires occupés vers Israël. Ils ont été intégrés au système israélien (Shabas) sous la supervision du Ministère de la sécurité intérieure alors qu'ils étaient préalablement gérés par l'Armée.

D'une part, les autorités pénitentiaires ont savamment attisé la scission Hamas/Fatah de 2007. D'autre part, au jeu ancien sur les divisions partisans et les différences statutaires entre les prisonniers, se sont ajoutées des distinctions selon les origines géographiques et les types de citoyenneté des détenus modelées sur la fragmentation territoriale existant dans les Territoires occupés. En outre, des techniques plus managériales et néolibérales d'isolement, de promotion matérielle des détenus et de confort ont été utilisées, afin de fabriquer des subjectivités plus individualistes, plus passives, voire impuissantes face aux nouvelles modalités de contrôle, quand les prisonniers politiques ont toujours constitué et représenté un corps collectif militant nationaliste (Dacca, 2009 et 2011 ; Latte Abdallah, 2011 et 2015).

A partir de 2003, les prisons ont ainsi été hermétiquement divisées en quartiers (*qassem*) d'environ 120 prisonniers, chacune ayant un représentant : par exemple, dans la prison de Gilboa, outre les

trois sections de prisonniers de droits communs, il y a maintenant 4 quartiers de détenus de sécurité, l'un réunissant les Palestiniens de 48 (citoyens israéliens), ceux de Jérusalem et les résidents du Golan, un autre les gaziotes, un troisième ceux d'Hébron et de Naplouse, et enfin un dernier où se trouvent les autres Palestiniens de Cisjordanie. Les divisions par quartiers recourent en outre les différences partisans. L'administration pénitentiaire a institutionnalisé les divisions en réunissant dans des sections séparées les partis séculiers appartenant à l'OLP d'un côté – le Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) et les communistes – et les partis religieux d'un autre (le Hamas et le Djihad islamique). La superposition de ces deux types de division multiplie la fragmentation : ainsi dans la prison de Nafha, on trouve un quartier OLP de Gaza, un quartier OLP de Cisjordanie, un quartier Hamas (et autres partis non inclus dans l'OLP dont le Djihad islamique) de Gaza et un dernier quartier Hamas de Cisjordanie.

La socialisation et les mobilisations en détention ont également été fragilisées par l'absence de transmission générationnelle pré et post-Oslo. En vertu des Accords, la plupart des prisonniers politiques palestiniens avaient en effet été libérés en 1997, à l'exception de 350 hommes et d'une femme. Les nouveaux détenus arrivés massivement avec la seconde Intifada n'ont ainsi pas pu être encadrés par des militants aguerris à la vie en détention et organisés politiquement. Ce qui a eu pour effet l'effondrement du Mouvement des prisonniers.

Si les années 2000 ont été marquées par un net recul du poids des partis et du Mouvement des prisonniers dans la structuration collective de la vie en prison au bénéfice de pratiques plus individuelles (études en détention dont le nombre ont été multipliées par 5 depuis Oslo, pratiques sportives, TV, lectures de détente non liées à la formation politique ou intellectuelle), le temps passé en prison reste un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de militantisme politique. Il permet aux plus jeunes, hommes et femmes, d'affirmer et de construire intellectuellement l'engagement militant (Latte Abdallah, 2009 et 2013).

C'est tout particulièrement le cas pour ceux ayant passé du temps en prison centrale où se trouvent les détenus purgeant de longues peines ou qui ont pu partager leur cellule ou quartier avec des responsables politiques, ou avec des prisonniers ayant un rôle politique ou intellectuel majeur tout à la fois en détention et à l'extérieur, tel que le secrétaire général du FPLP Ahmad Saadat, le député du Fatah et membre du Conseil National palestinien Marwan Al-Barghouti ou l'intellectuel et écrivain engagé au Tajamu'⁶ Walid Dacca. Ces deux derniers, titulaires de Masters obtenus en prison en science politique, sont des exemples pour les jeunes militants du Fatah, du Tajamu' ou du FPLP, mais aussi des directeurs d'études qui suivent des étudiants et des prisonniers souhaitant se former et étudier en détention. Salah Hamouri a fait huit ans de prison (entre 19 et 27 ans) pour appartenance au FPLP et pour être suspecté d'avoir voulu tuer un leader partisan religieux juif. Il est sorti fin 2011 :

« C'est dans la prison d'Hole Kedar que je me suis construit politiquement. Les cours étaient intensifiés car beaucoup de prisonniers avaient déjà fait 15 ou 20 ans de prison. On avait au moins sept ou huit cours par semaine. Là tu apprends à passer du cœur au cerveau, tu apprends les lois de la lutte. (...). Puis j'ai été transféré à Hadarim dans la section 3, j'ai partagé la cellule d'Ahmad Saadat et d'autres leaders. Ce sont des gens extraordinaires, des exemples pour nous. Puis j'ai passé deux ans et demi dans la cellule de Walid [Dacca] à Gilboa, cela a été une expérience très importante pour moi, il m'a appris beaucoup de choses sur la façon d'écrire, de publier des déclarations, etc⁷. »

La contrainte carcérale et les sociabilités carcérales ont aussi, pendant un temps, permis aux Palestiniens des Territoires occupés, de Jérusalem et de l'intérieur d'Israël de se rencontrer et de tisser des liens militants et personnels, reconstituant en détention la Palestine historique, alors qu'ils sont séparés par le système de permis mis en place depuis les années 1990 et renforcé après la seconde Intifada. Ils se sont aussi rapprochés des Syriens du Golan occupé en 1967 et annexé en

⁶ La ligue démocratique nationale qui est un parti des Palestiniens d'Israël, également nommé Balad.

⁷ Entretien, Ramallah, 14 juillet 2012.

1981 par Israël. Plus rarement, ces sociabilités ont dépassé les divisions intra-palestiniennes créées par la gestion des minorités par l'Etat d'Israël. Ainsi les Druzes vivant en Israël forment une grande partie du personnel pénitentiaire et de la police. Etant soumis au service militaire obligatoire comme les Israéliens juifs (et contrairement aux autres Palestiniens d'Israël), peu se perçoivent comme des Palestiniens. Ils ne sont pas non plus considérés comme tels par les Palestiniens et ont peu développé de réseaux politiques et militants avec les Territoires occupés et la Diaspora, contrairement aux autres Palestiniens d'Israël.

La trajectoire de Yamen Zidan illustre cependant certains changements qui sont à l'œuvre. C'est le passage par la prison, en tant que gardien et employé du Shabas de 2002 à 2005, qui a déterminé ce qu'il nomme son « retour à soi⁸ », à « une palestinité » qu'il ignorait et son engagement. Gardien dans la section de haute sécurité de la prison d'Hadarim (section 3) où sont réunis les leaders, ses échanges quotidiens avec eux l'ont poussé à reconsidérer l'histoire qui lui avait été transmise, à démissionner de son emploi, à étudier le droit et à s'engager comme avocat auprès des détenus de sécurité en travaillant notamment pour le Ministère des prisonniers palestiniens. Il a également fondé un mouvement (Urfod) destiné à aider les jeunes druzes à refuser de faire le service militaire et à contester la place réservée aux Druzes en Israël en leur faisant prendre conscience de leur palestinité :

« J'avais la même idée stigmatisante sur les Arabes et je ne pensais pas que j'étais Palestinien mais Druze. (...). Je voulais devenir avocat pour être le représentant juridique du Shabas. Maintenant je défends les droits des prisonniers palestiniens et le droit pour les Druzes de ne pas faire le service militaire⁹. »

Les trajectoires d'Ahmad Saadat, de Walid Dacca et de Marwan Barghouti illustrent la manière dont les partis et la société palestinienne ont retourné le stigma et reconstruit la détention comme

⁸ C'est le titre du film qu'il a réalisé sur son expérience.

⁹ Entretien, Karmiel, 09 février 2015.

une expérience sociale et politique déterminante par-delà l'enfermement, qui permet des pratiques citoyennes entre dedans et dehors. Outre l'élection des représentants politiques en détention, il est possible de voter et d'être candidat aux élections partisans, mais aussi aux législatives et aux présidentielles à l'extérieur. Il ne s'agit pas là d'un exercice autorisé de la citoyenneté tel que c'est le cas pour les détenus de droit commun qui peuvent en Israël voter aux élections parlementaires mais de pratiques citoyennes carcérales clandestines.

Ces leaders d'opinion participent à l'activité politique en détention, aux luttes vis-à-vis de l'administration pénitentiaire, et, à l'extérieur, par l'intermédiaire des partis auxquels ils appartiennent. Ils assument aussi des rôles publics dehors en tant que figures politiques et intellectuelles qui publient régulièrement dans la presse et font des communiqués politiques¹⁰.

Député au moment de son incarcération, Marwan Barghouti a été réélu au Conseil législatif palestinien en détention en 2006 tout comme Ahmad Saadat au poste de secrétaire général du FPLP. Intervenant dans la vie politique publique par des déclarations, des interviews et des lettres publiées dans la presse lors des événements nationaux, Marwan Barghouti a été l'instigateur et un des signataires du Document des prisonniers de 2006 (*Wathiqa al-asra*). Ce Document entériné dans la section 3 de la prison d'Hadarim par les leaders emprisonnés du Fatah, du FPLP, du Hamas, du Jihad islamique et du FDLF¹¹ proposait des solutions concrètes pour remédier à la division entre le Hamas et le Fatah - et entre deux autorités palestiniennes concurrentes - suite aux élections de 2006.

Représentant d'une branche résistante du Fatah en tant que leader de la seconde Intifada, il n'a cessé d'appeler à l'unité politique. Il est une alternative au sein du Fatah et une figure politiquement consensuelle. Il est populaire et est donné vainqueur d'une éventuelle élection présidentielle par les sondages d'opinion. Il est reconnu pour la qualité de ses analyses et sa connaissance des enjeux

¹⁰ Les prisonniers échangent avec l'extérieur par l'intermédiaire de messages écrits roulés dans de petits contenants (*capsuleh*), de quelques téléphones portables entrés en fraude, des avocats, des familles et des entrées et sorties des uns et des autres.

¹¹ Il a été signé par Marwan Barghouti pour le Fatah, par Abdul Khaleq al-Natsheh pour le Hamas, par Bassam al-Sa'di pour le Jihad islamique, par Abdul Rahim Mallouh pour le FPLP et par Mustafa Badarneh pour le FDLF.

politiques, son courage et l'honnêteté de son engagement. Il a contesté la légitimité de la cour israélienne et a été condamné à cinq peines de perpétuité plus 40 ans.

La constitution de l'expérience carcérale en une expérience de citoyenneté tient également au soutien matériel dont les détenus politiques bénéficient en prison et à la place qui leur est faite par les partis et l'Autorité palestinienne (AP) une fois sortis. Le Ministère des prisonniers de guerre et des anciens détenus a été créé en 1998. Il est devenu en 2014 la Haute commission de l'OLP pour les prisonniers de guerre et les anciens détenus. Elle attribue une assistance juridique et verse une somme mensuelle à chaque détenu de sécurité palestinien ou arabe. La somme varie selon le temps resté en prison, le statut familial, et le lieu de résidence. Elle paye, quand elles ne sont pas suspendues par l'administration pénitentiaire¹², les études en détention. L'AP attribue en outre un grade administratif ou militaire à ceux restés plus de cinq ans en détention afin qu'ils touchent une somme mensuelle ou une retraite pour ceux libérés à un âge avancé. Elle finance aussi une partie des études dans les universités palestiniennes au sein desquelles des équivalences permettent aux anciens détenus d'obtenir leurs diplômes en un temps plus court et emploie une partie d'entre eux.

CONTRAINTES CARCERALES ET ENGAGEMENT

En sus des modalités de la répression (la longueur et les types des peines), une série de facteurs expliquent les maintiens, les transformations du militantisme ou les désengagements. Tout d'abord, le type et le degré d'engagement influent fortement sur ces choix : être cadre ou simple militant dans un parti ou une organisation opposés ou non au processus d'Oslo et à la politique de l'Autorité palestinienne, et ayant renoncé ou non à la lutte armée ; être polyengagé ; ou bien être actif dans des mobilisations locales, des mobilisations en réseau, plus individuelles ou ponctuelles. Ensuite, les changements contextuels relatifs à l'évolution du conflit et aux cycles de mobilisation, aux transformations de la société, à la structuration et au rôle social de la détention politique ont également un effet important sur l'engagement. Enfin, l'articulation de ces périodes historiques

¹² Ce qui est le cas depuis plusieurs années.

contemporaines aux cycles de vie personnels (le moment et les conditions de la détention et de la sortie) est un facteur déterminant dans les trajectoires militantes.

Khaleda Jarrar est députée du FPLP depuis 2006. Elle a été condamnée à 15 mois de prison après un procès interminable pour appartenance et activités au sein du FPLP et incitation à des actes contre la sécurité de l'Etat d'Israël. Elle est sortie en juin 2016 mais maintenue en probation pendant cinq ans¹³. De ce fait, elle ne peut reprendre le travail politique sous peine de retourner en détention. L'étendue de la répression qui criminalise toute activité politique défendant la résistance à l'occupation tisse une véritable *toile carcérale* sur les territoires palestiniens qui rend le maintien de l'engagement évident pour les personnalités politiques : « Je suis députée, je représente mon peuple, je vais bien sûr reprendre mon travail, je ne vais pas rester chez moi. Que faire ? Je ne vois pas. Mais je sais qu'ils peuvent m'arrêter à nouveau et me condamner, et ce, devant la communauté internationale¹⁴ ».

Said al-Atabe, condamné à perpétuité à l'âge de 26 ans (en 1977), a, en revanche, passé trop de temps en détention (32 ans) pour continuer à militer. Au moment des Accords d'Oslo, il avait en outre changé d'affiliation partisane afin de soutenir les négociations en cours (du FDLP au parti Fida) et il s'inscrit donc dans la ligne défendue par l'Autorité palestinienne en termes de résistance. Quand il sort en 2008, il obtient un grade de commandant général (Major general) et se retrouve directement retraité militaire¹⁵.

Les transformations de la société (individualisme, consumérisme) accélérées par l'influence de la doxa et des politiques économiques néo-libérales (qui se sont notamment traduites par une politique bancaire d'encouragement aux prêts immobiliers et à la consommation) conduites par l'ancien ministre des finances et premier ministre Salam Fayyad¹⁶ sont ressenties durement par ceux qui sortent et ne trouvent plus de justification politique aux années passées en détention. George Kurt,

¹³ Elle a été à nouveau arrêté le 02 juillet 2017 et placée en détention administrative pour une durée de 6 mois le 12 juillet.

¹⁴ Entretien, Ramallah, 24 juillet 2016.

¹⁵ Entretien, Naplouse, 09 juillet 2012.

¹⁶ Il a été ministre des finances entre 2002 et 2006, puis de 2007 à 2009 et premier ministre entre 2009 et 2013.

membre du FPLP, a été incarcéré pour avoir joué un rôle important pendant la seconde Intifada. Il est sorti en 2011 après neuf ans de détention, à plus de 40 ans. Bien que sa famille lui ait permis d'ouvrir un magasin de fleurs et de redémarrer une vie professionnelle, sa désillusion vis-à-vis de l'évolution politique et sociale dehors l'a éloigné d'un militantisme actif :

« Quand je suis sorti je ne trouvais pas de travail, je n'avais pas d'expérience, j'ai 42 ans mais je recommence ma vie comme un jeune. Et puis la vie a changé à 180 degrés : les mentalités, la vie quotidienne, les constructions partout, les millionnaires... c'est très différent et c'est difficile. C'est pour cela que je préfère être face aux fleurs que face aux gens. Je ne me suis pas battu pour cela et cette politique de la banque mondiale ne va pas nous amener loin. Les gens achètent des voitures, des maisons. Ils ne pensent qu'à rembourser leurs prêts à la banque et ont peur de perdre leur travail. Ils ne s'occupent que de leurs affaires et pas de celles du pays. C'était mieux avant les années 2000, la vie c'était la vie sociale ce n'était pas la nouvelle voiture ou la nouvelle maison.»¹⁷

D'autres mieux soutenus ou ayant eu un rôle politique plus déterminant en prison, et le plus souvent sortis plus jeunes, autour de 30 ans, ont continué leurs activités militantes au sein du FPLP même si l'incarcération pour des périodes égales ou supérieures à 5 ans participe à dissuader de s'engager dans des actions trop dangereuses ou armées. C'est tout particulièrement le cas pour ceux arrêtés encore célibataires pour lesquels la fin de l'incarcération est suivie par un mariage rapide et la construction accélérée d'une vie personnelle mise entre parenthèses pendant le temps de la prison : s'enchaînent alors études, emploi, passage du permis de conduire, installation, mariage, premier enfant, etc.

Ces activités militantes peuvent s'accompagner ou être remplacées par une reconversion du capital carcéral en ressource professionnelle (une professionnalisation du capital carcéral). Pour ceux appartenant au Fatah essentiellement, l'activité politique en détention, le moment de la sortie et l'affiliation partisane jouent fortement sur les reconversions du capital militant en capital

¹⁷ Entretien, Ramallah, 16 juillet 2012.

professionnel valorisable au sein de l'Autorité palestinienne : ainsi, certains de ceux sortis relativement jeunes avant ou au moment d'Oslo et appartenant au Fatah sont devenus des cadres et des ministres de l'Autorité palestinienne. Toutefois, les anciens prisonniers sont restés relativement éloignés des instances décisionnaires majeures de l'AP ou de l'OLP, notamment car ils sont majoritairement des Palestiniens de l'intérieur qui ne faisaient pas partie du leadership rentré en Palestine avec Oslo. Qaddoura Fares, cadre du Fatah et président du Club du prisonnier (*Nadi al-asir*), a passé 14 ans en détention (entre 1980 et 1994). Il est élu du Conseil Législatif palestinien depuis 1996. Il a été l'artisan de la création du Club du prisonnier décidée en détention avec Issa Qaraqe, actuel président de la Haute Commission pour les prisonniers et ancien ministre des prisonniers. Cette instance est devenue semi-gouvernementale. Comme lui, il a été représentant des détenus en prison (*mumathel al-'am*) car il avait de l'ancienneté, était respecté, était bon orateur et appartenait au Fatah : le Fatah étant majoritaire dans l'ensemble des prisons, le représentant général appartient toujours à cette faction.

Si l'engagement financier de l'AP auprès des détenus s'est accru, notamment pour pallier le peu de résultats sur le volet des négociations politiques pour obtenir leur libération, on les retrouve beaucoup moins comme ministres ou hauts fonctionnaires que dans la période d'Oslo. D'autres formations plus techniques président à présent aux nominations à ces fonctions. Plus largement, l'expérience carcérale et partisane n'a plus la même valeur politique et sociale alors que la société s'est profondément transformée.

La professionnalisation du militantisme s'accroît en Palestine (Sbeih, 2014) comme dans d'autres contextes (Sawicki, Siméant, 2009) mais les reconversions d'un passé militant « lourd » dans le champ associatif et les ONG sont difficiles (Sbeih, 2014) surtout pour ceux toujours considérés comme associés à des partis qui sont opposés à la politique de l'AP et qui n'ont pas abandonné l'idée de la lutte armée. George n'est pas parvenu à trouver un emploi auprès d'ONG dans son champ de compétence après sa libération. Il avait fait une licence de Business Administration à l'université de Bir Zeit. Son âge et son manque d'expérience ont joué en sus des conditions posées

par nombre de bailleurs (tel que USAid) aux ONG qu'ils financent : « Ceux qui reçoivent ce type d'aide ont des clauses concernant le soutien au terrorisme. Or, en tant qu'ex-détenu de sécurité, je suis considéré comme un terroriste¹⁸ ».

Ces anciens détenus se forment plutôt au métier d'avocat ou bien sont employés par une ONG proche du parti auquel ils sont affiliés travaillant sur le carcéral, les droits humains ou dans d'autres secteurs en accord avec leur domaine de spécialité. Des ONG ont sur certains volets, notamment juridique, pris le relais des partis qui soutenaient et encadraient précédemment les prisonniers politiques en ajoutant de nouveaux répertoires d'action : plaidoyer au niveau international, activisme juridique auprès de la Cour Suprême israélienne et des tribunaux internationaux. Ainsi, si certains restent dans le seul giron des partis, la plupart se retrouvent à présent dans des formes de polyengagement dans une ONG ou une association et au sein du parti.

On constate ici des circulations fortes entre deux univers, militants et professionnel, qui sont complémentaires comme dans d'autres contextes (Frère, Jacquemain, 2013). Toutefois le caractère contraint de ces passages et de ces polyengagements - dont une partie seulement est publique - caractérise des contextes non démocratiques (Latte Abdallah, 2009, 2010, 2011 ; Ait-Aoudia, 2013 ; Chenys, 2013 ; Larzillière, 2013 ; Sbeih, 2014), tel que celui de la Palestine où se superposent l'occupation israélienne et les pratiques autoritaires de l'Autorité palestinienne.

Ainsi, certains, sortis également assez jeunes et membres de partis qui n'appartiennent pas à l'OLP (Hamass, Djihad islamique) et sont en opposition ouverte avec l'Autorité palestinienne, doivent, s'ils souhaitent maintenir leur engagement une fois libérés, militer dans des associations affichant uniquement des activités sociales ou caritatives. Le contrôle des activités du Hamass en Cisjordanie, tout autant par les autorités israéliennes que par l'AP depuis la scission entre le Hamass et le Fatah de 2006-2007 et la réorganisation des services de sécurité de l'AP et de sa coopération sécuritaire avec les services israéliens, contraint à des formes accrues de clandestinité et aboutit le plus souvent à l'enchaînement de périodes de détention dans les prisons israéliennes puis palestiniennes. Ainsi,

¹⁸ Entretien, Ramallah, 16 juillet 2012.

Ahmad, condamné à 9 ans de prison pour avoir tiré sur un militaire et sorti en 2003 à 27 ans, s'est engagé dans l'association de défense des droits des prisonniers proches du Hamas *Ansar al-Sajin*. Son affiliation au Hamas est intervenue en détention : il ne militait pas dans un parti auparavant et son acte avait été décidé individuellement en réaction au massacre commis au caveau des patriarches à Hébron¹⁹ et à la mort d'un ami tué ce même jour par l'Armée israélienne à Naplouse. L'Association qui avait des branches dans toutes la Cisjordanie est fermée fin 2006. Il est ré-arrêté par l'Armée et passe un an en détention administrative²⁰. A sa sortie, il continue clandestinement ses activités précédentes de soutien aux familles de prisonniers. Il est arrêté par les forces de l'AP, jugé par un tribunal militaire et fait à nouveau un an et demi de prison à Jneid, à Naplouse, où il avait déjà vécu de longues années quand l'Armée israélienne dirigeait cette prison. Il est accusé de transporter de l'argent pour le Hamas et condamné pour des activités allant « contre la politique de l'Autorité ». En sus de son métier de professeur d'arabe, il fait du volontariat dans une ONG non partisane qui organise des activités de loisir dans les camps de réfugiés en faisant appel à des volontaires internationaux²¹.

POLYENGAGEMENTS ET CONSENSUS CARCERAL : FEDERER LES LUTTES ENTRE DEDANS ET DEHORS

D'autres polyengagements sont apparus avec les nouvelles formes de militantisme et de résistance qui ont vu le jour localement depuis la fin de la seconde Intifada sous la dénomination de résistance populaire ou pacifique²². Les jeunes (mineurs le plus souvent) et les leaders villageois de cette

¹⁹ Le 25 février 1994, Baruch Goldstein, un colon israélien membre d'un parti nationaliste-religieux fit effraction dans la mosquée, tua 29 Palestiniens de la ville d'Hébron et en blessa 125 autres alors qu'ils étaient en train de prier un vendredi du mois de ramadan.

²⁰ Les dispositions de la détention administrative permettent d'incarcérer quelqu'un pour une période de 6 mois renouvelables sans qu'aucune charge ne soit rendue publique, à la discrétion des services de renseignement israéliens (*Shin Beth*).

²¹ Entretien, Naplouse, 8 juillet 2012.

²² Ce vocable désigne une pluralité de groupes allant des différents comités villageois au Palestinian Struggle Coordination Committee à la Jordan Valley Solidarity Campaign, Stop the Wall, aux mouvements de jeunesse apparus dans le sillage des printemps arabes (le Mouvement du 15 mars, Palestinians for Dignity, Youth against Settlements) auxquels on peut aussi rajouter BDS (Boycott, Désinvestissement et sanctions).

résistance populaire sont depuis quelques années une des cibles majeures de la politique israélienne d'arrestation et de détention.

Les recompositions territoriales induites par les transformations des dispositifs de contrôle de l'occupation israélienne et le morcellement du territoire (Latte Abdallah, Parizot, 2011) ont fait émerger une multiplicité de « sites de contestation » (Isin, 2012) locaux visant à défendre des droits sur la terre face à la prédation territoriale et à l'appropriation des ressources. En 2004, des comités villageois ont été constitués dans la plupart des villages touchés par le Mur et, en février 2005, le village de Beilin lançait ses premières manifestations. D'autres ont suivi tels Na'ilin, Nabi Saleh (en 2009), Qufr Qadum, Beit Umar, des villages de la vallée du Jourdain, le quartier de Cheikh Jarrah, etc. Ces mobilisations consistent en des manifestations hebdomadaires. Il ne s'agit pas de mouvements de masse, mais d'une poignée de villageois à laquelle se joignent ponctuellement ou de manière plus durable d'autres militants et collectifs palestiniens, israéliens et internationaux : ils mettent en œuvre un militantisme que l'on peut qualifier de « connexioniste » (Latte Abdallah 2009, 2011). Face à l'échec de l'objectif de libération nationale par les négociations ou par les armes, ces collectifs défendent des droits aux ressources, à cultiver la terre, à la mobilité, etc., les « mêmes droits » que ceux dont bénéficient les Israéliens dans un espace de facto partagé tel que l'énonce Bassam Tamimi, un des organisateurs des mobilisations dans le village de Nabi Saleh, qui se présente comme un défenseur des droits humains²³.

Pour autant, les militants qui les animent ne sont pas tous de nouveaux militants : certains ont transformé leur engagement initial et beaucoup sont polyengagés. C'est le cas de Bassam Tamimi, né en 1967, qui appartient à la première génération active dans ces mobilisations et a d'abord été engagé au Fatah à l'université en tant que leader pendant la première Intifada puis la seconde. Il a été incarcéré neuf fois, la dernière pour ses activités au sein de la résistance populaire. Pour lui, son engagement actuel se situe dans la continuité de son militantisme passé et de la tradition de résistance du village de Nabi Saleh. Il dit appartenir encore au Fatah mais se perçoit avant tout

²³ Entretien, Ramallah, 19 juillet 2012.

comme Palestinien. A ce titre, il critique les politiques partisans du Fatah et du Hamas qui ont divisé le pays. Il était opposé aux accords d'Oslo et ne croit pas à une solution à deux Etats. La transformation de son engagement n'est pas liée à la répression et à son passage par la prison, d'autant que cette répression a *in fine* également concerné ses activités militantes pacifiques dans la résistance populaire. Elle a été guidée par une évaluation stratégique : le constat de l'échec des deux voies jusque-là empruntées par les partis majoritaires, le Fatah et le Hamas (la lutte armée et les négociations), et la nécessité de trouver de nouveaux répertoires d'actions plus efficaces face à la politique continue de colonisation territoriale israélienne.

D'autres, plus jeunes, sont également polyengagés. Toutefois, il faut distinguer ici ceux qui choisissent de nouveaux répertoires d'action en conservant une affiliation partisane peu active ou en se situant dans une opposition à la ligne majoritaire de leur parti (du Fatah essentiellement), comme Bassam, de ceux qui font le choix de diversifier leurs répertoires et les sphères d'action militante.

Aida, 28 ans, vient d'une famille militante au FPLP et a été arrêtée plusieurs fois pour ses activités au sein de ce parti à l'université de Bethléem. Elle est de plus active dans une pluralité de mouvements et collectifs : l'Union des femmes proches du FPLP, l'association d'anciennes prisonnières fondées en 2011 Massirah, Stop the Wall. Elle a aussi été engagée dans les mouvements de jeunesse initiateurs du bref printemps palestinien tels que le Mouvement du 15 mars et Palestinians for Dignity, au sein desquels elle s'est occupée du dossier des prisonniers. Cela ne l'empêchait pas d'être critique vis-à-vis de ces derniers dont elle jugeait la ligne politique peu claire. En outre, elle ne croit pas à la capacité d'une résistance uniquement pacifique à changer les choses. Mais elle se reconnaissait plus dans leur manière de militer car elle participait aux choix politiques alors qu'elle constate que les partis ne laissent pas assez de place aux jeunes et ne leur permettent pas de peser sur les décisions importantes²⁴.

²⁴ Entretien, Jérusalem, 25 juillet 2012.

La militance conjointe dans un parti et dans les collectifs de la résistance populaire est assez fréquente. Pour certains membres du Fatah, ce polyengagement est dû à la politique de l'AP qui a progressivement coopté et financé certaines mobilisations de la résistance populaire tels que le Popular Struggle Coordination Committee et le village de Beilin²⁵. Toutefois, la plupart du temps, ces deux types de militance sont opposés. Ces collectifs contestent en effet les politiques de l'Autorité palestinienne. Cette critique de l'AP et des partis est en outre vivement portée par les Mouvements de jeunesse qui ont investi la rue dans le sillage des révolutions arabes en mars 2011 et ont rejoint par la suite certains groupes de la résistance populaire : ceux restés opposés à la ligne de l'AP tel que le village de Nabi Saleh ou la Jordan Valley Solidarity.

L'émergence de ces mobilisations de jeunesse et le rapprochement de ces différents mouvements ont été appuyés par une évaluation des enjeux politiques au sein de laquelle la question carcérale a été centrale. Les revendications du printemps palestinien de mars 2011 se sont ancrées sur le consensus que constitue la détention politique pour demander l'unité palestinienne (la fin de la scission entre le Hamas et le Fatah) et une démocratisation de l'Autorité palestinienne et surtout de l'OLP, seule institution considérée comme légitime car représentant l'ensemble des Palestiniens (des territoires occupés et de la diaspora) mais qui souffre d'un fort déficit démocratique alors que le Conseil National Palestinien n'a pas été réélu depuis 1988. Ces contestataires ont de plus emprunté aux répertoires d'action des détenus en entamant une grève de la faim le 13 mars 2011.

Laila Jamil a moins de 30 ans et fait partie de la poignée de jeunes ayant lancé la contestation le 15 mars 2011. D'autres ont ensuite rejoint les mobilisations et ils se sont retrouvés sous la bannière des Palestinians for Dignity adoptant ici un nom proche de celui donné à la grève de la faim lancée par les prisonniers en avril 2012 (la grève de la faim de la dignité). Comme la majorité d'entre eux²⁶, elle n'appartient à aucun parti car elle pense que la factionnalisation du pays et les conflits entre partis participent de la difficulté de mobiliser et d'en finir avec l'occupation. Pour elle, la population palestinienne est coincée entre les prêts à la consommation et immobilier contractés, les partis,

²⁵ Qui sont proches du Fatah et pour la solution à deux Etats.

²⁶ Une minorité milite aussi dans les jeunes des partis comme Aida.

l'occupation israélienne et le régime de l'AP. Le mouvement du 15 mars a été son premier engagement politique. Dès le départ, leurs mobilisations se sont orientées vers la question des prisonniers : ils ont demandé à Mahmoud Abbas la libération des prisonniers du Hamas présents dans les prisons palestiniennes afin de permettre une réconciliation nationale. Ils ont fait de même vis-à-vis du Hamas concernant les prisonniers du Fatah détenus à Gaza. Dans la tente installée sur la place centrale de Ramallah, Al-Manara, les affiches et slogans réclamaient également la libération des détenus en Israël et ils rejoignirent les manifestations de Nabi Saleh quand leurs deux acteurs principaux, Bassam et Naji Tamimi furent arrêtés par l'Armée israélienne en avril 2011. Mais c'est surtout à partir du déclenchement de la grande « grève de la faim de la dignité » des prisonniers en avril 2012 que ces jeunes militants ont fait de la cause carcérale une cause centrale en s'associant aux nombreuses actions des partis et des mouvements de la résistance populaire sur cette question²⁷. Cette focalisation de leurs activités sur le soutien aux luttes en détention (ils se mobilisèrent également autour des grèves individuelles contestant la détention administrative) a aussi été un moyen d'ancrer leurs mobilisations sur un socle national incontestable et consensuel et, au-delà, de participer à un front d'opposition plus large aux politiques de l'Autorité palestinienne. Ils n'étaient en effet pas parvenus à mobiliser massivement et n'étaient pas considérés sérieusement par les acteurs politiques traditionnels bien que leurs mots d'ordre aient été repris par les partis (Latte Abdallah 2012).

La ressource militante partagée qu'est la « cause sacrée » des prisonniers a eu des effets sur la restructuration du champ des mobilisations en Palestine et sur les nouvelles connexions objectives et stratégiques entre des mobilisations et des registres militants qui jusque-là s'opposaient ou ne se reconnaissaient pas.

La « grève de la faim de la dignité » de 2012 a appuyé l'idée d'une nécessaire fédération de toutes les formes de lutte et de modes d'action, s'opposant ainsi notamment à la politique de répression de la résistance armée mise en œuvre par l'AP. Les objectifs de la grève étaient circonscrits à la défense

²⁷ Entretien, Ramallah, 14 juillet 2012 ; 25 octobre 2011 ; 24 avril 2011.

de droits fondamentaux et à l'amélioration des conditions de vie en détention. Toutefois, faisant référence aux printemps arabes, les communiqués du Comité dirigeant de la grève se sont résolument inscrits dans une lutte plus large contre l'occupation israélienne. Elle a montré un regain de cohésion nationale alors que l'ensemble des forces sociales et politiques, les mouvements de jeunesse, les comités de résistance populaire, Stop the Wall et BDS et la population ont largement soutenu ce mouvement pacifique de contestation des modalités et des conditions carcérales (Latte Abdallah 2012).

Lancée le 17 avril 2012, elle a été largement suivie²⁸ pendant près d'un mois par les différentes factions, à l'exception du Fatah. Toutefois, en dépit de la décision de ses leaders de ne pas s'y associer, environ 20% des membres du Fatah ont décidé de la faire. Bien que les mots d'ordre et les communiqués du Comité dirigeant de la grève se présentaient comme unitaires, le Hamas et les partis opposés à la politique de l'AP ont joué un rôle majeur dans cette mobilisation. La grève de la faim du printemps 2012 a eu pour la première fois un écho global. Elle a été largement relayée par les réseaux sociaux et le Net au-delà des seuls réseaux militants liés aux partis et à la détention, par les mouvements de jeunesse, par des collectifs artistiques (tel que *Visualizing Palestine*), l'ensemble des Comités de résistance populaire et par la presse régionale puis internationale. S'il y a toujours eu des circulations fortes entre l'intérieur et l'extérieur des prisons, celles-ci ont été démultipliées par les nouveaux moyens de communication : les téléphones portables sont entrés en fraude en prison au début des années 2000 et les réseaux sociaux ont participé à donner des résonances plus larges aux luttes conduites en détention.

Plus encore, la dernière grande grève de la faim d'avril-mai 2017, emmenée par Marwan Barghouti, a été réellement unitaire quand elle a été massivement soutenue par tous les partis et par l'ensemble des forces de la société civile : BDS, les comités de résistance populaire, le Conseil des organisations palestiniennes des droits humains, la Commission contre le Mur et les colonies,

²⁸ Le 17 avril 2012, premier jour de la grève, 1200 détenus annoncèrent une grève de la faim ouverte et 2300 autres refusèrent de s'alimenter ce jour-là (sur environ 4700 prisonniers politiques palestiniens). 3 semaines plus tard, ils étaient environ 2000 à la suivre.

Dismantle the Ghetto, le Haut comité de suivi pour les citoyens arabes d'Israël...etc. Cette grève a renforcé et catalysé un front d'opposition large à la politique de l'Autorité palestinienne, qui divise le Fatah.

Alors que les cadres partisans ont pour la plupart d'abord méprisé les mouvements de jeunesse du 'printemps palestinien' et ont longtemps critiqué les collectifs locaux de la résistance populaire²⁹, ceux qui appartiennent aux partis opposés à la politique de l'AP ou à la branche dite résistante du Fatah envisagent maintenant la pluralité des mobilisations comme une utile diversification de fronts militants qu'il s'agit de fédérer.

Des leaders de la détention comme Qaddoura Farès et surtout Marwan Barghouti se sont ainsi rapprochés des autres formes de mobilisation et ont fait entendre leur voix en faveur d'une réconciliation effective avec le Hamas. Depuis 2012, face à la poursuite de la colonisation par Israël, Marwan Barghouti s'est en effet clairement opposé à la ligne politique défendue par Mahmoud Abbas de coopération avec l'Etat hébreu. Il a appelé à un mouvement massif de résistance populaire, au boycott diplomatique et économique d'Israël et a encouragé l'AP à s'associer à ces résistances et à faire officiellement sien le programme du mouvement BDS³⁰ qui n'a cessé de monter en puissance. Ses critiques ont été de plus en plus véhémentes vis-à-vis de la politique de l'AP de maintien des échanges et de la coopération sécuritaire avec Israël alors que les détenus étaient en grève de la faim en 2012 puis que les arrestations se sont multipliées depuis juin 2014 puis octobre 2015 la sommant de cesser d'être le « garde de sécurité » de l'occupation. A mesure que les gouvernements israéliens affichaient leur soutien à la politique coloniale, leur refus d'un Etat palestinien (Latte Abdallah, 2014) et leur instrumentalisation des pourparlers de paix et des mécanismes de Peace-building pour pacifier la population palestinienne (Turner, 2014), il a poussé

²⁹ Ils leur reprochaient de ne représenter qu'une poignée de Palestiniens et une élite éduquée à l'extérieur, de ne s'adresser qu'à l'opinion internationale et de promouvoir un militantisme sans base réelle orienté sur des demandes trop localisées et circonscrites, voire de promouvoir une politique de normalisation en militant avec des Israéliens. Leurs actions étaient en outre considérées comme inefficaces et les partis favorables à la lutte armée contestaient leur pacifisme.

³⁰ 16 avril 2015, entretien avec des journalistes à l'occasion du 13^{ème} anniversaire de son arrestation, Agence de presse Maan.

les responsables de l'AP à internationaliser plus encore le conflit³¹ et à favoriser la réconciliation avec le Hamas dont il a indirectement loué la résistance et la « victoire » lors de la guerre de l'été 2014³². Représentant d'une branche du Fatah prônant la résistance, l'établissement d'un rapport de force favorable et la fédération de toutes les formes de mobilisation et de luttes, il est une personnalité qui a fortement gagné en popularité au sein du Fatah et des autres partis, dont le Hamas qui s'est résolument engagé à obtenir sa libération lors d'un futur échange de prisonniers³³.

A partir des années 2000, la socialisation politique en détention a été moins structurante que dans la période pré-Oslo et le Mouvement des prisonniers moins puissant tel qu'en a témoigné l'individualisation accrue de la vie et des luttes en détention³⁴. Cette tendance a commencé à s'infléchir avec la grève de la faim de 2012, et surtout, récemment, lors de grève de la faim du printemps 2017 qui a impliqué tous les partis politiques, et a marqué le retour du leadership du Mouvement. Si les transformations sociétales et le maintien de la politique israélienne d'incarcération massive tendent à démobiliser certains militants passés par la détention, les répertoires carcéraux et la « cause sacrée des prisonniers » ont paradoxalement gagné plus d'influence sur l'ensemble des répertoires politiques.

Alors que les prisonniers représentent la seule ressource militante unitaire, partagée, consensuelle à même de rallier le plus grand nombre³⁵, le leadership de l'intérieur des prisons est plébiscité par les partis et de nombreux militants du Fatah ainsi que par la société civile et les initiatives de jeunesse. En outre, la virtualisation des moyens de communication et le rôle des réseaux, numériques notamment, dans les engagements, a favorisé les mobilisations communes par-delà les

³¹ Notamment à adhérer à la Cour pénale internationale, ce qui est effectif depuis avril 2015.

³² Réponses à Reuters transmises à travers le Club des prisonniers (Nadi al-Asir), 18 septembre 2014.

³³ Il n'avait pas réussi lors des négociations ayant abouti à la libération de 1027 prisonniers lors de l'échange contre le soldat Gilad Shalit fin 2011.

³⁴ Depuis la grande mobilisation collective de 2012 et jusqu'au printemps 2017, les grèves de la faim, notamment celles concernant la détention administrative, ont été le fait de détenus seuls ou en petits groupes.

³⁵ L'autre cause majeure portée par une pluralité d'acteurs militants est la question de la Nakba et des réfugiés.

murs. Les luttes autour de la prison sont ainsi devenues en Palestine « une scène à part du politique où se produisent, s'importent et s'adaptent des modes d'action génériques (c'est-à-dire initialement valable pour le « dehors ») » (Artières, Lascoumes et Salle, 2004).

Les désengagements concernent peu ceux ayant gravi les échelons en détention ou les leaders. Ils font place dans certains cas à des polyengagements liés à la répression d'un côté et à l'évolution et à la diversification du champ de l'engagement en Palestine de l'autre. La question carcérale a ainsi contribué à renforcer un front d'opposition à la politique de l'Autorité palestinienne de coopération avec les autorités israéliennes notamment autour de la nécessaire fédération de toutes les formes de lutte, et ce, en dépit de l'investissement accru de l'AP dans le soutien matériel et l'assistance aux détenus.

ABDO N., *Captive Revolution. Palestinian Women's Anti-Colonial Struggle Within the Israeli Prison System*, London, Pluto Press, 2014.

AIT-AOUDIA M., « La genèse d'une mobilisation partisane : continuités et politisation du militantisme caritatif et religieux au sein du FIS », *Politix*, n°102, 2013/2, p. 129-146.

ARTIERES P., LASCOUMES P., SALLE G., « Prison et résistances politiques. Le grondement de la bataille », *Cultures & Conflits*, [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010, consulté le 29 août 2016. URL : <http://conflits.revues.org/1555>.

BLEVIS L., « La situation coloniale entre guerre et paix. Enjeux et conséquences d'une controverse de qualification », *Politix*, n°104, 2013/4, p. 87-104.

BORNSTEIN A., "Military Occupation as Carceral Society. Prison, Checkpoints and Walls in the Israeli-Palestinian Struggle", *Social Analysis*, Volume 52, Issue 2, Summer 2008, p. 106-130.

CHEYNIS E., « Les reconversions dans l'associatif de militants politiques marocains. Ruptures, continuités et fidélité à soi », *Politix*, n°102, 2013/2, p. 147-173.

COLLINS R., « The Invention and Diffusion of Social Techniques of Violence. How Micro-Sociology Can Explain Historical Trends », *Sociologica*, n°2, 2011, p.

COMBES H., FILLIEULE O., « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, Vol. 61, n°6, 2011, p. 1047-1072.

DACCA W., *Consciousness Molded. Or: of the re-Identification of Torture*, Jalbu'a Prison, Israel, 2009 (Most of this testimony has subsequently been published in Abeer BAKER, Anat MATAR (eds.), 2011, *Threat. Palestinian Political Prisoners in Israel*, London, Pluto Press, 2011).

DEREK G., *The Colonial Present: Afghanistan, Palestine, Iraq*, Malden, Blackwell., 2004

FELDMAN A., *Formations of Violence: The narrative of the body and political terror in Northern Ireland*, Chicago: University of Chicago Press, 1991.

JACQUEMAIN M., FRERE B., « Introduction / Que cent fleurs s'épanouissent », dans Bruno Frère *et al.*, *Résister au quotidien ?* », Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2013, p. 13-28.

ISIN E., *Citizens without Frontiers*, London, Continuum, 2012.

LARZILLIERE P., *La Jordanie contestataire. Militants islamistes, nationalistes et communistes*, Sindbad, Actes sud, 2013.

LATTE ABDALLAH S., « Vers un féminisme politique hors-frontières au Proche-Orient : regard sur les mobilisations en Jordanie (années 1950-années 2000) », in *Vingtième siècle*, n°103, été 2009, p. 177-195.

LATTE ABDALLAH S., « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement (1967-2009) », *Le Mouvement social*, 23, avril-juin 2010, p. 9-27.

LATTE ABDALLAH S., « Déni de frontières. *Toile carcérale* et management des prisonniers politiques palestiniens après Oslo (1993-2010) », dans Stéphanie LATTE ABDALLAH, Cédric PARIZOT (dir.), *A l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre occupation et séparation*, Arles, Actes Sud/MMSH, 2011, p. 73-101.

LATTE ABDALLAH S., « Le 'printemps' palestinien : une société civile dans l'entre-deux du conflit », in *Tumultes, Le Moyen-Orient en mouvement*, n°38-39, 2012, p. 369-387.

LATTE ABDALLAH S., « Des féminités mobilisées et incarcérées en Palestine », dans *Critique Internationale*, n°60, juillet-septembre 2013, p. 53-69.

LATTE ABDALLAH S., « Entre dedans et dehors : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël », *Champ pénal/Penal Field*, Vol. XI, 2014, [en ligne] www.champpenal.revues.org.

LATTE ABDALLAH S., PARIZOT C., 2011, dans Stéphanie LATTE ABDALLAH, Cédric PARIZOT

LATTE ABDALLAH S., « Denial of Borders: The Prison Web and the Management of Palestinian Political Prisoners after the Oslo Accords (1993-2013), in Stéphanie LATTE ABDALLAH, Cédric PARIZOT (eds.), *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, 2015, p. 39-56.

LATTE ABDALLAH S., PARIZOT C., « A l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien », dans Stéphanie LATTE ABDALLAH, Cédric PARIZOT (dir.), *A l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes Sud, 2011, p. 15-48.

LINHARDT D., MOREAU DE BELLAING C., « Ni guerre, ni paix. Dislocation de l'ordre politique et décantonnement de la guerre », *Politix*, n°104, 2013/4, p. 7-23.

NASHIF I., *Palestinian Political prisoners. Identity and Community*, Oxon/New York, Routledge, 2008.

PLEYERS G., CAPITAINE B. (dir.), « Introduction. La subjectivation au cœur des mouvements contemporains », dans Geoffrey PLEYERS, Brieg CAPITAINE, *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 2016.

SAWICKI F., SIMEANT J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, doi:10.1016/j.socotra.2008.12.006.

SBEIH S., *La « professionnalisation des ONG en Palestine : entre pression des bailleurs de fonds et logique d'engagement*, Thèse de doctorat de l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, 2014.

TALEBI S., *Ghosts of Revolution. Rekindled Memories of Imprisonment in Iran*, Stanford, Stanford University Press, 2011.

TURNER M., « Peacebuilding as counterinsurgency in the occupied Palestinian territory », *Review of International Studies*, April 2014, p. 1-26, doi:10.1017/S0260210514000072.

UYSAL A., « Comme des pépins de grenade dispersés. Répression et devenir des militants de Devrimci-Yol en Turquie », *Politix*, n°102, 2013/2, p.109-128.

WACQUANT L., *Punishing the poor. The Neoliberal Government of Social Insecurity*, Duke University Press, 2009.